

Le 22 avril 2020

POURQUOI POSTES CANADA REFUSE-T-ELLE DE NÉGOCIER AVEC LE STTP?

Vous avez sans doute appris que le Syndicat des employés des postes et des communications (SEPC), un élément de l'Alliance de la fonction publique du Canada (AFPC), a conclu un projet de convention collective avec Postes Canada. Nous n'en connaissons pas les détails, si ce n'est qu'il s'agit d'une entente d'une durée de quatre ans venant à échéance en août 2024. Postes Canada dit souvent vouloir une meilleure collaboration. Pourquoi ne pas commencer par la négociation d'une entente avec le STTP?

Les présentes négociations

Vous le savez, nous tentons de négocier de nouvelles conventions collectives depuis l'automne 2017. Nous avons travaillé avec des médiateurs et conciliateurs durant plus d'un an avant d'exercer notre droit de grève, le 22 octobre 2018. Nous croyions pouvoir en arriver à des ententes, mais Postes Canada a tout simplement cessé de négocier et a fait pression sur le gouvernement pour qu'il nous impose une loi de retour au travail. La loi prévoyait la nomination d'un médiateur-arbitre pour régler les questions en litige. En décembre 2018, nous avons tenté d'en arriver à un règlement dans le cadre de la médiation, mais en vain. La procédure d'arbitrage a commencé en janvier 2019, et elle tire à sa fin.

Notre objectif a toujours été d'en arriver à un règlement négocié

Tout au long de la procédure d'arbitrage, nous avons fait des déclarations publiques à maintes reprises demandant à la direction de Postes Canada de revenir à la table de négociation pour conclure de nouvelles conventions collectives. Les négociations n'ont toujours pas repris.

Si Postes Canada continue de refuser de reprendre les négociations, de nouvelles conventions collectives nous seront imposées d'ici la fin de juin 2020.

Ces conventions collectives viendront à échéance 18 mois plus tard environ. Nous avons d'importantes revendications portant sur les salaires, la santé et la sécurité, la rémunération de toutes les heures travaillées par les FFRS, les effectifs et autres. Ces questions doivent être réglées.

Postes Canada doit faire preuve de respect envers les travailleuses et travailleurs des postes

Durant la pandémie de la COVID-19, nous travaillons aux premières lignes pour maintenir la livraison à la population. Postes Canada doit maintenant faire preuve de reconnaissance envers tous les membres du STTP. La direction a un choix à faire. Elle peut s'en remettre à une loi inconstitutionnelle pour nous priver de nos droits fondamentaux ou elle peut revenir à la table de négociation avec des offres équitables qui améliorent les conditions de travail, les effectifs et, surtout, la santé et la sécurité des travailleuses et travailleurs des postes. Le moment est venu de régler les problèmes de longue date qui opposent les parties. Nous pourrons alors envisager de conclure des conventions collectives de plus longue durée pouvant assurer la paix dans les relations de travail et accorder une sécurité aux membres du STTP. Autrement, toutes ces questions devront être réglées lors de la prochaine ronde de négociations à l'automne 2021.

Solidarité,

Jan Simpson
Présidente nationale

2019-2023 / Bulletin n° 119

GB/bt sepb 225 /mp scfp 1979

